

HP Inc. Règles d'entreprise contraignantes de l'UE (Responsables du traitement)

Juin 2024

[Version publique](#)



Table des matières

1 Introduction	4
2 Résumé des EU HP BCR	5
3 Portée des HP EU BCR	6
3.1 Légalité et équité	6
3.2 Transparence et notification	8
3.3 Limitation de la finalité	8
3.4 Qualité des données et limitation du stockage	9
3.5 Sécurité des données et notification des violations de données	9
3.6 Prise de décision automatisée	11
3.7 Nomination de responsables délégués du traitement des données et transferts ultérieurs.....	11
3.8 Responsabilité	12
4 Engagements de HP	13
4.1 Gouvernance	13
4.2 Formation	13
4.3 Assurance de la conformité.....	14
4.4 Coopération.....	14
4.5 Respect des droits des personnes concernées	14
5 Dépôt d'une plainte et application des HP EU BCR	16
5.1 Procédure de traitement des plaintes par HP	16
5.2 Remontée des plaintes.....	18
5.3 Droits d'exécution par des tiers.....	18
6 Entités HP EU BCR	20
7 Mises à jour de la HP EU BCR	20
8 Conflits de lois	21

9 Mises à jour de la présente HP EU BCR Version publique	22
10 Informations de contact	22
Annexe 1 : - Entités HP couvertes par les HP EU BCR.....	23
Annexe 2 : - Description des transferts de données	29
Annexe 3 : - Glossaire.....	33

1 Introduction

HP reconnaît l'importance de la vie privée en tant que droit humain fondamental. Nous avons mis au point un programme de protection des données pour assurer le respect de la vie privée dans tous les aspects de nos activités. Nous nous conformons aux lois sur la vie privée et la protection des données partout dans le monde et nous appliquons les normes les plus strictes possibles dans le monde entier afin d'assurer une protection cohérente pour nos clients dans des juridictions où les lois sur la protection des données sont minimales ou inexistantes.

L'engagement de HP en matière de confidentialité et de protection des données a été reconnu en 2011 lorsque les règles de société obligatoires pour le responsable du traitement des données HP ont été approuvées par les organismes de réglementation de l'Espace économique européen (EEE) et reconnues par l'autorité de réglementation suisse, autorisant HP à transférer les données à caractère personnel des employés et des consommateurs de HP en dehors de l'EEE. En 2018, les organismes de réglementation de l'EEE ont de nouveau reconnu l'engagement de HP en matière de confidentialité et de protection des données en approuvant un ensemble de règles de société obligatoires pour les responsables du traitement des données qui s'appliquent lorsque HP traite des données pour le compte d'un autre responsable (appelé « Client HP »).

Les règles d'entreprise contraignantes de l'UE pour le responsable du traitement des données (« HP EU BCR pour le responsable principal ») et les règles de liaison de données HP EU (« HP EU BCR pour le responsable délégué ») respectivement (connues sous le nom de « HP EU BCR » dans tout le document), fixent les normes minimales de protection et de transfert de données personnelles par les entités HP reliées par les HP EU BCR (connues sous le nom de « Entités HP EU BCR »).

L'autorité de protection des données compétente pour le contrôle des HP EU BCR est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (« CNIL »).

Les personnes concernées ont le droit de déposer une plainte auprès de la CNIL s'ils pensent que les HP EU BCR ont été violées.

La présente version publique présente les éléments clés des HP EU BCR. Elle vise à donner aux personnes concernées un accès facile aux informations pertinentes. De manière plus spécifique, cela inclut des informations sur les droits des bénéficiaires tiers de l'objet en vertu des HP EU BCR et sur la manière dont ils peuvent exercer et faire respecter ces droits. De plus, elle précise que HP accepte la responsabilité pour la compensation et la réparation des infractions aux HP EU BCR et expose les principes relatifs à la protection des données applicables aux entités HP EU BCR en matière de protection des données personnelles. Plus de détails sur les droits des bénéficiaires tiers peuvent être demandés à partir des demandes d'accès via notre formulaire « [Responsable de la confidentialité et de la protection des données HP](#) ».

Vous trouverez la liste des pays dans lesquels les entités HP reliées par les HP EU BCR sont situées dans l'Annexe 1 (également disponible [ici](#)), ou sur demande.

Reportez-vous au Glossaire de l'annexe 3 pour les définitions des termes en majuscules. Les références à « responsable du traitement » désignent toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur des Données à caractère personnel, que ce soit ou non par moyen automatique, comme la collecte,

l'enregistrement, l'organisation, le stockage, l'adaptation ou la altération, la récupération, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, diffusion ou autre mise à disposition, alignement, combinaison, restriction, effacement ou destruction.

2 Résumé des EU HP BCR

Les HP EU BCR se compose de politiques d'entreprise, de normes et de spécifications de confidentialité, d'engagements en matière de formation et de garantie, et de droits d'application des données soumises. Les HP EU BCR s'applique dans les cas suivants :

- **HP en tant que responsable du traitement des données principal** : les HP EU BCR pour le responsable du traitement des données principal s'applique lorsque HP traite les données à caractère personnel des consommateurs, fournisseurs, partenaires commerciaux, contacts commerciaux, employés actuels et anciens de HP et les demandeurs d'emploi en tant que responsable du traitement des données principal.
- **HP en tant que responsable du traitement des données principal** : les HP EU BCR pour le responsable du traitement principal s'applique lorsque HP traite les données personnelles pour le compte d'un responsable du traitement des données. Cela peut inclure les données personnelles des employés ou des clients du responsable du traitement des données.

Les EU HP BCR sont rendues obligatoires par deux accords intersociétés relatifs au traitement et au transfert de données personnelles (« Accords intersociétés »). Une liste mise à jour de toutes les Entités HP BCR qui ont exécuté les accords intersociétés et sont par conséquent reliées par les HP EU BCR peut être trouvée [ici](#) ou fournie sur demande. Pour demander une copie, veuillez soumettre une demande par l'intermédiaire de notre formulaire « [Responsable de la protection des données et de la vie privée](#) » de HP en sélectionnant l'option « Question sur la protection de la vie privée/des données », puis en sélectionnant « Transferts internationaux de données ».

En outre, tous les employés de HP sont liés par les HP EU BCR via le programme « Intégrité chez HP » interne et les politiques, normes et spécifications HP applicables à la collecte et au traitement des données personnelles.

Les collaborateurs contingents doivent suivre les politiques, normes et spécifications HP en matière de confidentialité et de protection des données, ainsi que tous les codes de conduite ou normes de conformité externes (y compris, sans s'y limiter, la politique générale de confidentialité de HP, les règles d'entreprise obligatoires de HP ou tout autre cadre de conformité à la protection de la vie privée). Ceci est nécessaire pour effectuer des opérations HP et pour utiliser des systèmes, processus, produits et services en ligne et hors ligne qui impliquent l'utilisation, le stockage ou la transmission de toutes données personnelles des clients HP, partenaires commerciaux, employés de HP et d'autres personnes. Les mesures correctives seront prises conformément au Code de conduite des fournisseurs HP par les employeurs respectifs des collaborateurs du contingent.

Lorsque la législation locale exige une norme de protection des données plus élevée que celle des HP EU BCR, celle-ci a priorité sur les HP EU BCR.

Si l'objet des données est un employé de HP, la personne concernée doit se rendre sur le site intranet de Trust and Privacy Organization pour plus de détails sur le traitement des données relatives aux employés de HP par HP conformément à la loi sur la protection des données.

HP confère les droits suivants aux personnes concernées par rapport aux EU BCR :

- Principes de protection des données, légalité du traitement, sécurité et notifications de violation de données personnelles, restrictions lors de transferts ultérieurs (section 3 de la présente version publique)
- Transparence et accès simplifié aux EU BCR (section 3 de la présente version publique)
- Droits d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de notification de rectification, d'effacement ou de limitation, d'opposition au traitement, droit de ne pas faire l'objet de décisions fondées exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage (section 4.5 de la présente version publique).
- Obligations en cas de lois et pratiques locales affectant la conformité avec les EU BCR et en cas de demandes d'accès du gouvernement (section 8 de la présente version publique)
- Droit de déposer une plainte dans le cadre de la procédure de plainte interne de HP (section 5.1 de la présente version publique)
- Devoirs de coopération avec les AS compétentes (section 4.4 de la présente version publique)
- Dispositions sur la compétence et la responsabilité (article 5 de la présente version publique)
- Obligation d'informer les personnes concernées de toute mise à jour des BCR-C et de la liste des membres des BCR, par exemple en publiant la nouvelle version dans les meilleurs délais (section 9 de la présente version publique).
- Clause du bénéficiaire tiers (section 5.3 de la présente version publique)
- Droit à un recours juridictionnel, à une réparation et à une indemnisation (section 5.3 de la présente version publique)

3 Portée des HP EU BCR

Les HP EU BCR s'appuient sur le programme de protection des données et de la vie privée de HP, fondé sur la responsabilité et axé sur les principes fondamentaux énoncés dans la présente section. Lorsque les obligations de HP diffèrent en fonction de son rôle de responsable du traitement principal des données par rapport à celui de responsable du traitement délégué, ces distinctions sont signalées.

3.1 Légalité et équité

HP ne traite les données personnelles que de manière loyale et conformément à la loi. HP prend soigneusement en compte les attentes raisonnables d'une personne concernée chaque fois qu'elle traite ses données personnelles.

Responsable principal du traitement des données

En tant que Responsable principal du traitement des données, HP traite principalement les Données à caractère personnel sur la base des fondements juridiques suivants :

- **Consentement** : les personnes concernées ont donné leur consentement sans ambiguïté.
- **Exécution du contrat** : le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel une Personne concernée est partie ou pour prendre des mesures à la demande de la Personne concernée avant de conclure un contrat.
- **Exigence légale** : le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale.
- **Intérêts légitimes** : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par HP, sauf si ces intérêts sont supplantés par les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée.

En outre, HP reconnaît qu'une attention supplémentaire est nécessaire pour justifier le traitement de toute catégorie spéciale de données et, par conséquent, il est interdit à HP de traiter des données de catégorie spéciale à moins que l'un des éléments suivants ne s'applique :

- **Consentement** : les personnes concernées ont donné leur consentement explicite au traitement des données de catégorie spéciale.
- **Obligations légales** : le traitement est nécessaire aux fins de l'exécution des obligations et des droits de HP dans le domaine du droit du travail et de la sécurité sociale et de la protection sociale, dans la mesure où il est autorisé par le droit national prévoyant des mesures de protection adéquates.
- **Intérêts vitaux** : le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne.
- **Disponibilité publique** : le traitement porte sur des données de catégorie spéciale qui sont manifestement rendues publiques par la personne concernée.
- **Réclamations juridiques** : le traitement des Données de catégorie spéciale est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense de réclamations juridiques.
- **Intérêt public** : le traitement est nécessaire pour des raisons d'intérêt public important, conformément à la législation locale.

HP ne traite les Données à caractère personnel relatives aux condamnations pénales et aux infractions, ou aux mesures de sécurité connexes, que si cela est autorisé ou requis par les lois et règlements prévoyant des mesures de protection adéquates conformément à la loi.

Responsable délégué du traitement des données

Lorsque HP traite des données pour le compte d'un Client HP, il incombe à ce dernier de s'assurer que ce traitement repose sur des bases juridiques appropriées. HP ne traitera les données personnelles que conformément aux instructions fournies par le Client HP.

3.2 Transparence et notification

Responsable principal du traitement des données

HP opère de manière transparente et informe clairement les personnes concernées de l'identité du Responsable principal du traitement des données, des finalités du traitement, des catégories de données personnelles collectées, des bénéficiaires des données personnelles et d'autres informations requises par la loi. HP offre également aux personnes concernées la possibilité de choisir les informations qui peuvent être collectées et la manière dont elles peuvent être utilisées.

Responsable délégué du traitement des données

HP fournira une aide et une assistance raisonnables au Client HP pour se conformer aux principes de transparence, d'équité et de légalité.

3.3 Limitation de la finalité

HP respecte le principe de limitation des finalités et n'utilise les Données à caractère personnel qu'aux fins décrites au moment de la collecte ou en stricte conformité avec les instructions du Responsable principal du traitement des données.

Responsable principal du traitement des données

Lorsqu'elle agit en tant que Responsable principal du traitement des données, HP n'utilise les Données personnelles qu'aux fins décrites au moment de la collecte ou à des fins compatibles supplémentaires conformément à la loi. Les données personnelles doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées. HP a mis en œuvre le principe de « Protection de la vie privée dès la conception » qui requiert que tous les systèmes, services, applications et produits HP soient conçus et mis en œuvre dans le respect de la vie privée. Dans le cadre du processus « Protection de la vie privée dès la conception », HP examine attentivement les raisons pour lesquelles les données personnelles doivent être collectées afin de s'assurer que notre collecte de données répond à des exigences commerciales raisonnables et qu'elle est proportionnée à nos besoins. HP n'utilisera pas les données personnelles à des fins incompatibles avec les avis fournis ou les choix effectués par les personnes concernées.

Responsable délégué du traitement des données

HP traite les données personnelles pour le compte du client HP uniquement dans le but de fournir ses services et dans le respect :

- des termes du contrat pertinent entre HP et le Client HP, y compris, ceux relatifs à la sécurité, à la confidentialité et à toute instruction de traitement du Client HP ;
- de toute autre instruction de traitement documentée entre le client HP et HP ;
- de toutes les politiques de confidentialité de HP applicables ;
- des EU HP BCR ; et
- de toutes les lois locales relatives à la protection des données et à la vie privée applicables à HP.

3.4 Qualité des données et limitation du stockage

HP respecte le principe de la qualité des données et prend des mesures pour s'assurer que les données personnelles qu'il traite sont à jour et exactes.

Responsable principal du traitement des données

Lorsqu'il agit en tant que Responsable principal du traitement des données, HP prend des mesures raisonnables pour s'assurer que les Données personnelles sont exactes, complètes et actuelles. En outre, HP ne conserve les données personnelles sous une forme permettant d'identifier les personnes concernées que pendant la durée nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été collectées. Les données personnelles qui ne sont plus nécessaires ou que HP n'est plus légalement tenu de conserver sont supprimées ou détruites en toute sécurité.

Responsable délégué du traitement des données

Lorsque HP traite des données personnelles pour le compte d'un client HP, il prend des mesures pour mettre à jour, corriger ou supprimer les données personnelles conformément aux instructions du client HP. HP ne conserve les Données à caractère personnel que dans la mesure où la fourniture du service est nécessaire au Client HP, sauf instruction contraire du Client HP ou obligation légale. Sur instruction du Client HP, HP se conforme en supprimant, en détruisant ou en facilitant le retour des données personnelles au Client HP en fonction de la nature de l'instruction, sauf s'il est nécessaire de conserver les données personnelles pour se conformer à la loi en vigueur.

3.5 Sécurité des données et notification des violations de données

HP s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de protection des données personnelles. En conséquence, HP met en œuvre un ensemble solide de contrôles de sécurité de l'information, y compris des politiques, des pratiques, des procédures et des structures organisationnelles pour protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données principales. Les contrôles de sécurité de HP sont destinés à protéger contre les menaces physiques, organisationnelles et logiques et comprennent des mesures visant à répondre aux points suivants :

- Politique de sécurité
- Organisation de la sécurité de l'information
- Gestion des ressources
- Contrôle d'accès
- Formation du personnel
- Tiers et sous-traitants
- Sécurité des systèmes
- Sécurité physique et environnementale
- Gestion des opérations
- Cryptographie
- Gestion des incidents liés à la sécurité de l'information
- Gestion de la continuité des activités

Pour en savoir plus sur les mesures de sécurité de HP, cliquez [ici](#).

Responsable principal du traitement des données

Lorsqu'il agit en tant que Responsable principal du traitement des données, HP met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour se protéger contre la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée des Données à caractère personnel ou l'accès non autorisé à celles-ci. Ce niveau de sécurité est proportionnel au préjudice qui pourrait résulter de tout traitement non autorisé ou illicite, de la perte accidentelle, de la destruction, de l'endommagement ou du vol de données à caractère personnel et compte tenu de la nature des données à caractère personnel qui doivent être protégées. En outre, HP tient compte de l'état de la technique et des coûts de mise en œuvre de ces mesures techniques et organisationnelles. HP étend également ses exigences en matière de sécurité aux fournisseurs de services tiers qui traitent les données personnelles pour le compte de HP.

En cas de violation réelle ou présumée des données personnelles, HP suit les procédures appropriées de gestion des incidents et de notification des violations. Ces processus comprennent les exigences suivantes pour HP :

- Conserver des enregistrements de tous les incidents liés aux données personnelles ;
- Notifier aux personnes concernées les violations de données personnelles affectant les données personnelles lorsque la violation est susceptible d'entraîner un risque élevé pour la personne concernée ; et
- Notifier les incidents affectant les données personnelles à l'autorité de contrôle compétente, le cas échéant.

Responsable délégué du traitement des données

Dans le cadre de ses activités de Responsable délégué du traitement des données, HP met en œuvre des mesures de sécurité qui respectent de manière appropriée ses obligations légales. HP détermine ces mesures appropriées en tenant compte de la nature des données personnelles, des activités de traitement entreprises pour le compte du client HP ainsi que du préjudice potentiel que pourrait subir une personne concernée. En outre, HP mettra en œuvre toute mesure de sécurité supplémentaire requise par le Client HP et énoncée dans le contrat de service régissant les services de HP. Dans la mesure où les mesures de sécurité de HP dépassent les minima légaux ou les exigences fixées par le Client HP, HP met toujours en œuvre les mesures les plus protectrices. Si HP a connaissance d'un incident de sécurité réel ou suspecté impliquant les données à caractère personnel, HP en informera le Client HP conformément au contrat conclu entre le Client HP et HP, sans retard excessif. HP coopérera également avec le Client HP pour remédier à l'incident de sécurité et fournira les informations nécessaires au Client HP pour satisfaire à ses obligations de notification de violation.

HP aidera le Client HP à respecter ses obligations en vertu de la législation sur la protection des données en ce qui concerne la sécurité, le respect de la vie privée dès la conception et le respect de la vie privée par défaut, les incidents de sécurité et les évaluations de l'impact sur la protection des données.

3.6 Prise de décision automatisée

HP ne prendra aucune décision à l'égard d'une personne concernée en se fondant uniquement sur le traitement automatisé de ses données à caractère personnel qui produit des effets juridiques ou des effets significatifs similaires, sauf si cette décision est :

- i. prise dans le cadre de la conclusion ou de l'exécution d'un contrat ;
- ii. autorisée par une loi qui prévoit également des mesures de protection des intérêts légitimes de la personne concernée ; ou
- iii. fondée sur le consentement explicite de la personne concernée.

Lorsque la décision est fondée sur (i) ou (iii), HP mettra en œuvre des mesures appropriées pour sauvegarder les droits, les libertés et l'intérêt légitime de la Personne concernée. HP informera également la personne concernée du traitement automatisé et de toute logique impliquée, ainsi que des conséquences importantes pour la personne concernée et de son droit d'obtenir une intervention humaine et de contester la décision.

3.7 Nomination de responsables délégués du traitement des données et transferts ultérieurs

Dans tous les cas, HP n'engagera un Responsable délégué du traitement des données (qu'il s'agisse d'une autre Entité HP BCR ou d'un tiers, y compris des sous-traitants secondaires) pour traiter les Données à caractère personnel que s'il est autorisé à le faire par la politique applicable de HP et si le Responsable délégué du traitement des données est en mesure de fournir des garanties suffisantes de conformité aux lois applicables en matière de confidentialité et de protection des données.

Responsable principal du traitement des données

Lorsqu'une Entité HP BCR agit en tant que Responsable principal du traitement des données, avant de transférer les données à toute autre Entité HP BCR en vue de leur traitement, l'Entité HP BCR agissant en tant que Responsable délégué du traitement des données doit accepter de se conformer aux obligations énoncées dans l'Accord intersociété applicable. Les obligations contenues dans l'accord intersociété servent d'accord écrit contraignant qui satisfait à l'article 28 du règlement général sur la protection des données de l'UE. En d'autres termes, au sein du groupe d'entités HP, les Données à caractère personnel ne peuvent être transférées qu'entre les Entités HP BCR qui sont parties à l'Accord intersociété applicable.

Lors du transfert de Données à caractère personnel en dehors du groupe HP à un Responsable du traitement des données principal tiers, HP veillera à ce que les Données à caractère personnel soient protégées de manière adéquate en se conformant aux lois applicables en matière de confidentialité et de protection des données.

En ce qui concerne les transferts à des Responsables délégués du traitement des données délégués, HP ne transfère les Données à caractère personnel qu'à des Responsables délégués du traitement des données délégués situés dans des pays adéquats (ou qui remplissent les conditions d'adéquation émises par la Commission européenne), ou en conformité avec le mécanisme juridique suivant :

- Règles d'entreprise contraignantes de l'UE

- Clauses contractuelles types de l'UE

Dans tous les cas de transfert ultérieur à des tiers, HP veillera à conclure un accord écrit avec le tiers qui contient des provisions non moins protectrices que celles énoncées dans les HP EU BCR (y compris les exigences de l'article 28 du RGPD lorsque le tiers est un Responsable délégué du traitement des données).

Responsable délégué du traitement des données

Lorsqu'elle agit en tant que Responsable délégué du traitement des données, une Entité HP BCR ne transférera pas à une autre Entité HP BCR ou ne lui permettra pas d'agir en tant que sous-traitant secondaire ou d'avoir accès à des Données à caractère personnel ou de les traiter, à moins que : 1) cette société soit signataire du contrat intersociété approprié ; et 2) HP ait fourni la notification appropriée et obtenu le consentement écrit préalable du Client HP.

De même, lorsque HP transfère des Données à caractère personnel à un sous-traitant tiers, il ne le fera que s'il a fourni la notification appropriée et obtenu les autorisations nécessaires de ses Clients HP. En outre, HP ne transférera des données à des sous-traitants tiers que conformément aux mécanismes juridiques énoncés ci-dessus et avec un accord écrit en place qui contient des conditions non moins protectrices que celles énoncées dans le contrat de HP avec son client et doit contenir une protection adéquate pour le transfert de toute donnée personnelle vers un pays tiers non adéquat, conformément à la loi sur la protection des données.

HP informera le client HP de tout remplacement de ces sous-traitants (avec un droit d'opposition). HP est responsable des actes et des omissions des sous-traitants de HP ou de tiers et demeure entièrement responsable des actes et des omissions des sous-traitants et demeure entièrement responsable de toute violation des HP EU BCR pouvant résulter de ces actes et omissions.

3.8 Responsabilité

HP a adopté des politiques et mis en œuvre des procédures appropriées qui mettent en œuvre les principes et mesures de protection des données et encouragent les bonnes pratiques qui, dans leur ensemble, permettent à HP de démontrer que le traitement des données à caractère personnel est conforme à la législation en vigueur. Les HP EU BCR reflètent le principe de responsabilité.

Lorsqu'une Entité HP EU BCR agit en tant que Responsable principal du traitement des données, l'Entité HP mettra à la disposition du Client HP toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations prévues par l'article 28(3) du RGPD.

4 Engagements de HP

Au cœur des HP EU BCR se trouvent les engagements pris par HP pour maintenir un cadre d'entreprise solide en matière de protection de la vie privée et des données. Ces engagements comprennent :

4.1 Gouvernance

L'organisation de la confiance et de la protection de la vie privée de HP est dirigée par le responsable de la protection de la vie privée, qui rend compte à l'organisation juridique de HP. Le délégué à la protection des données rend régulièrement compte au conseil d'administration de HP par l'intermédiaire du comité d'audit. L'organisation chargée de la protection de la confiance et de la vie privée a pour mission de veiller au respect des lois applicables en matière de protection de la vie privée et des données et est responsable de la supervision de la conformité avec les HP EU BCR. Chaque Entité HP EU BCR accepte de se conformer à toute décision émise par l'Organisation pour la confiance et la protection de la vie privée ou par l'Organisation juridique de HP quant aux mesures à prendre.

Les personnes concernées et les clients de HP peuvent contacter le délégué à la protection des données en utilisant notre formulaire « [Responsable de la confidentialité et de la protection des données chez HP](#) » ou par courrier postal à l'adresse :

HP Printing and Computing Solutions, S.L.U.

Attn : WW DPO – Service juridique

Cami de Can Graells 1-21 (Bldg BCN03)

Sant Cugat del Valles

Espagne, 08174

4.2 Formation

La formation des employés de HP est essentielle pour garantir la protection des données personnelles. Outre la formation générale à la protection de la vie privée requise pour tous les employés de HP, HP a mis en œuvre des programmes de formation axés sur les rôles qui couvrent, entre autres, les risques pour les données, les mesures de sécurité pour prévenir les événements dangereux, les principes de protection des données conformément à la loi et aux politiques de HP, et les responsabilités des employés de HP. HP a également mis en place des formations spécialisées pour répondre aux obligations de conformité dans le cadre de ses HP EU BCR.

L'organisation chargée de la confiance et de la protection de la vie privée de HP élabore et actualise en permanence les formations à l'aide d'une variété de ressources et de supports. En fonction des besoins de l'entreprise, des résultats de l'appréciation du risque, des processus d'assurance et d'autres facteurs, l'organisation chargée de la confiance et de la protection de la vie privée de HP peut mettre au point des formations supplémentaires basées sur les rôles et/ou obligatoires.

4.3 Assurance de la conformité

L'organisation chargée de la confiance et de la protection de la vie privée de HP est responsable de la mise en œuvre du programme d'assurance de la protection de la vie privée de HP. Ce programme est conçu pour évaluer la conformité interne avec les politiques, normes et spécifications internes de HP en matière de protection de la vie privée, ainsi qu'avec les HP EU BCR. Grâce à ce programme, HP identifie les lacunes potentielles en matière de conformité et suit et atténue les risques. Le programme couvre toutes les unités et fonctions commerciales qui collectent, utilisent, accèdent ou stockent des données à caractère personnel. Les résultats de toute évaluation interne sont communiqués aux parties prenantes concernées.

Les HP EU BCR font l'objet d'un audit annuel au cours duquel l'organisation chargée de la confiance et de la protection de la vie privée de HP s'assure que les données à caractère personnel sont protégées et que les entités HP BCR agissent conformément à leurs obligations en vertu des HP EU BCR.

HP contrôle également la conformité par le biais de certifications de tiers, de mécanismes de résolution des litiges et d'un suivi rigoureux des plaintes et des commentaires des personnes concernées.

Toutes les autorités de contrôle compétentes peuvent demander à HP de fournir des copies des rapports d'audit complets. Lorsqu'elle reçoit de telles demandes, l'organisation chargée de la protection de la confiance et de la vie privée prépare ces copies et les met à la disposition du demandeur.

4.4 Coopération

HP coopérera avec les personnes concernées, les clients de HP et les autorités de contrôle compétentes pour vérifier la conformité de HP à ses EU BCR, répondre à toute question ou à toute plainte relative au traitement des données à caractère personnel conformément à ses EU BCR.

4.5 Respect des droits des personnes concernées

Responsable principal du traitement des données

HP respectera les droits des personnes concernées en vertu des lois applicables sur la protection des données et s'efforcera de répondre à ces droits de manière claire et transparente, sans retard injustifié, à moins que la loi applicable n'autorise ou n'exige que HP refuse ces droits. Cela inclut les droits des personnes concernées :

- **Droit d'accès** : les personnes concernées ont le droit de demander à HP une copie de toutes les données personnelles qu'elles ont fournies à HP ou que HP conserve à leur sujet.
- **Droit d'être informé** : les personnes concernées ont le droit de demander une explication sur le traitement, qui détaillera les catégories de données personnelles, les catégories de sources à partir desquelles les données personnelles sont collectées, les objectifs de la collecte ou du partage des données personnelles, les catégories de tiers auxquels HP divulgue les données personnelles et les éléments spécifiques des données personnelles que HP a collectées à leur sujet.
- **Droit à la portabilité** : les personnes concernées ont le droit d'obtenir les données à caractère personnel qu'elles fournissent avec leur consentement ou dans le cadre d'un contrat dans un format structuré et lisible par machine et de demander à HP de les transférer à un autre responsable du traitement.

- **Droit de rectification** : les personnes concernées ont le droit de demander à HP de mettre à jour, de modifier, de corriger ou de rectifier leurs données à caractère personnel.
- **Droit à l'effacement** : dans certaines circonstances, les personnes concernées ont le droit de demander l'effacement ou la destruction de leurs données à caractère personnel (par exemple, les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées à l'origine).
- **Droit à la limitation du traitement** : dans certaines circonstances limitées prévues par la loi, les personnes concernées ont le droit de limiter le traitement de leurs données à caractère personnel. Cela signifie que les données ne seront pas activement utilisées pour la finalité initiale, mais qu'elles seront conservées pour exercer les droits légitimes de HP.
- **Droit de retrait du consentement** : les personnes concernées ont le droit de retirer leur consentement à tout moment. Le retrait du consentement n'affecte pas la légalité du traitement fondé sur le consentement avant son retrait.
- **Droit d'opposition** : les Personnes concernées ont le droit de s'opposer au traitement de leurs données personnelles dans certaines circonstances, notamment lorsque HP utilise leurs données personnelles à des fins de marketing direct ou pour créer un profil marketing. Les personnes concernées peuvent consulter la section HP Communications de la déclaration de confidentialité globale de HP pour savoir comment exercer leurs droits et gérer leurs préférences en matière de communications marketing et d'abonnement. Dans certains cas, elles peuvent également avoir le droit de s'opposer, à tout moment, au traitement des données à caractère personnel pour des raisons d'intérêts légitimes.
- **Droit d'opposition à la prise de décision automatisée et au profilage** : au cas où la personne concernée est : a) soumise à une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, b) qui produit des effets juridiques la concernant ou l'affecte de manière significative et, c) le traitement est fondé soit sur un consentement explicite, soit sur l'exécution d'un contrat ; la personne concernée aura le droit d'obtenir une intervention humaine afin d'exprimer son point de vue et de contester la décision.
- **Droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente** : les personnes concernées peuvent contacter l'autorité de protection des données de l'EEE dans le pays où elles vivent ou travaillent, ou dans le pays de l'EEE de toute infraction présumée. Une liste complète des autorités de protection des données de l'EEE est disponible [ici](#), et l'autorité suisse de protection des données est disponible [ici](#).
- **Droit de déposer une plainte devant le tribunal compétent** : les personnes concernées peuvent déposer une plainte devant les tribunaux compétents de l'EEE, avec le choix pour la personne concernée d'agir devant les tribunaux où HP a un établissement ou où la personne concernée a sa résidence habituelle.

Ces droits peuvent être limités dans certaines situations en vertu du droit applicable. Les moyens d'exercer ces droits sont décrits à la section 5.1.

Responsable délégué du traitement des données

HP informera les Clients HP s'ils reçoivent une demande de la part d'une personne concernée concernant les données personnelles que HP traite pour le compte de son Client HP. HP coopérera avec ses Clients HP pour répondre aux demandes d'exercice de leurs droits par les personnes concernées.

5 Dépôt d'une plainte et application des HP EU BCR

HP reconnaît que lorsque des Données à caractère personnel n'ont pas été traitées conformément à ses HP EU BCR, les Personnes concernées peuvent également avoir le droit de demander réparation en déposant une plainte auprès de HP ou en déposant une plainte ou en demandant réparation auprès d'une autorité de contrôle compétente ou d'un tribunal compétent. Les paragraphes suivants décrivent comment une Personne concernée peut déposer une plainte ou chercher à faire appliquer les HP EU BCR.

5.1 Procédure de traitement des plaintes par HP

Responsable principal du traitement des données

HP a mis en œuvre un processus de gestion des plaintes et applique des procédures cohérentes de gestion des incidents, de l'identification à la résolution. Les réclamations auprès des entités HP EU BCR, les demandes de renseignements ou l'exercice des droits individuels décrits à la section 4.5, relatifs aux HP EU BCR, peuvent être soumis par le biais des mécanismes suivants :

- En ligne : les plaintes peuvent être déposées via le formulaire « [Responsable de la protection des données et de la vie privée chez HP](#) ».
- Courrier postal : les plaintes peuvent être envoyées à HP par courrier postal aux adresses indiquées dans la [déclaration de confidentialité globale de HP](#) ou dans l'[avis sur les droits relatifs aux données personnelles](#).
- Téléphone : les plaintes peuvent être signalées par téléphone en utilisant le numéro local fourni dans l'[avis sur les droits relatifs aux données personnelles](#).

Les employés de HP, en tant que personnes concernées, peuvent contacter les ressources humaines de HP via myHR sur le site intranet de HP. Les candidats à un emploi ou les anciens employés de HP peuvent déposer une plainte auprès des entités HP EU BCR en utilisant le service de courrier aux adresses indiquées dans la [déclaration de confidentialité globale de HP](#) ou dans l'[avis sur les droits relatifs aux données personnelles](#), ou en soumettant la demande par le biais du formulaire « [Responsable de la confidentialité et de la protection des données de HP](#) ».

Dès réception, l'organisation chargée de la confiance et de la protection de la vie privée de HP examinera l'envoi et prendra des mesures pour honorer les demandes, enquêter sur les plaintes et/ou répondre aux demandes de renseignements. HP accusera réception d'une plainte dans les dix jours commerciaux et répondra à tous les envois (que la plainte soit rejetée ou acceptée) sans retard excessif et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter de la réception (ce délai pouvant être porté à deux mois si la (les) demande(s) est (sont) complexe(s) ou nombreuse(s)). L'organisation de la confiance et de la protection de la vie privée de HP veillera à ce que des mesures correctives soient prises pour traiter les questions soulevées dans la plainte.

Responsable délégué du traitement des données

Les plaintes adressées aux entités des HP EU BCR ou les questions relatives aux HP EU BCR peuvent être soumises par l'intermédiaire du mécanisme suivant :

- En ligne : les plaintes peuvent être déposées via le formulaire « [Responsable de la protection des données et de la vie privée chez HP](#) ».

La personne concernée dont les données à caractère personnel sont traitées par HP en tant que responsable délégué du traitement des données doit sélectionner l'option « Question sur la confidentialité/la protection des données », puis sélectionner « Transferts internationaux de données ».

Les clients de HP peuvent contacter HP par le même canal pour toute question ou réclamation concernant les HP EU BCR pour les sous-traitants en sélectionnant l'option « Responsable principal du traitement utilisant HP en tant que sous-traitant », puis en sélectionnant « Question sur la vie privée/la protection des données » ou « Réclamation sur la vie privée/la protection des données ».

Lorsque HP traite des données personnelles pour le compte d'un client HP, HP encourage vivement les personnes concernées à soumettre leur demande ou leur réclamation directement au client HP, qui donnera des instructions à HP sur les mesures à prendre. Si HP reçoit une demande ou une plainte directement de la Personne concernée, elle en informera rapidement son Client HP et se conformera à toute demande ultérieure du Client HP pour soutenir ses efforts visant à répondre à la demande ou à la plainte. Si le Client HP est un Responsable délégué du traitement des données, il en informera le Client HP et, si on le lui demande, il l'informera également.

Si le Client HP n'existe plus, HP répondra directement à la personne concernée.

5.1.1 Obligation de HP de répondre aux demandes de protection des données

HP est conscient des conséquences de toute décision prise dans le cadre d'une réclamation, en particulier :

- les conséquences des retards dans la réponse à la réclamation : si HP ne répondait pas dans le délai d'un mois et ne communiquait pas un délai supplémentaire accompagné des raisons du retard, la personne concernée peut déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données ou exercer un recours judiciaire.
- les conséquences en cas de rejet de la plainte : HP clôt le dossier ouvert après la demande et la personne concernée peut déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données ou exercer un recours judiciaire.
- les conséquences dans le cas où la plainte est considérée comme justifiée : les droits individuels liés à la demande seront accordés. Par exemple, (i) les personnes ne seront plus informées des produits et des promotions, ou (ii) les données personnelles concernées seront mises à jour, corrigées ou supprimées.
- les conséquences si la personne concernée n'est pas satisfaite de la réponse : la personne concernée peut déposer une plainte auprès de l'autorité chargée de la protection des données ou introduire un recours judiciaire.

5.2 Remontée des plaintes

Responsable principal du traitement des données

Si la personne concernée n'est pas satisfaite de la réponse de HP, elle peut :

- 1) déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle (une liste complète des autorités de protection des données de l'EEE est disponible [ici](#) et l'autorité suisse de protection des données est disponible [ici](#)) ;
- 2) introduire un recours judiciaire auprès d'un tribunal compétent de l'État membre dans lequel HP a un établissement ou dans lequel la personne concernée a sa résidence habituelle (plus d'informations sur les tribunaux compétents : [Membres de l'UE](#), [Islande](#), [Liechtenstein](#), [Norvège](#), [Suisse](#)).

Il est toutefois important de noter qu'à tout moment, les personnes concernées peuvent déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente ou demander réparation auprès d'un tribunal compétent sans avoir préalablement déposé une plainte auprès de HP ou épuisé la procédure de traitement des plaintes de HP. HP s'engage à collaborer avec les autorités de contrôle compétentes ou les tribunaux compétents pour résoudre toute plainte alléguant le non-respect des HP EU BCR.

Responsable délégué du traitement des données

Les Clients de HP peuvent déposer une plainte auprès du tribunal compétent contre l'entité chef de file des EU BCR pour obtenir réparation et, le cas échéant, une indemnisation pour toute violation des HP EU BCR par les entités des EU BCR et toute entité des EU BCR ne faisant pas partie de l'EEE (y compris ses sous-traitants).

5.3 Droits d'exécution par des tiers

HP reconnaît que les lois sur la protection des données prévoient des recours pour les Personnes concernées qui leur donnent le droit de porter plainte, d'obtenir réparation et, le cas échéant, de demander une indemnisation en cas de violation des HP EU BCR par l'Entité chef de file des EU BCR et toute Entité non membre des EU BCR. Les Clients de HP et les Personnes concernées ont le droit d'accéder pleinement aux sections du HP EU BCR qui s'appliquent aux droits des tiers bénéficiaires, à savoir les suivantes :

- Partie IV, Section 1 de l'Accord intersociété sur le traitement et le transfert des données personnelles (lorsque HP est un responsable principal du traitement des données).

En résumé, les personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits sous différentes formes. Les personnes concernées ont le droit de déposer une plainte en vertu des HP EU BCR, le droit d'être indemnisées par l'entité chef de file des BCR pour tout dommage subi à la suite d'une violation des HP EU BCR et le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente ou de demander réparation devant le tribunal compétent. Ces droits découlent du respect par HP des principes de protection des données en vertu du RGPD, de la transparence et de la facilité d'accès de HP à ses HP EU BCR, des droits de la personne concernée en vertu du RGPD, de la transparence de HP lorsque la législation nationale peut empêcher le groupe HP de se conformer aux HP EU BCR et de la coopération de HP avec les autorités de contrôle compétentes.

- Sections 4 et 5 de l'Accord intersociété sur le traitement et le transfert de données à caractère personnel au sein du groupe HP (lorsque HP est un responsable délégué du traitement des données).

En résumé, cela permet à la personne concernée de faire valoir ses droits en ce qui concerne le respect par HP de ses obligations : respecter les instructions du Client HP concernant le traitement des données, y compris pour les transferts de données vers des pays tiers ; mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées ; notifier toute violation de données personnelles au Client HP ; respecter les conditions lors de l'engagement d'un sous-traitant, que ce soit au sein ou en dehors du groupe HP ; coopérer avec le Client HP et l'aider à se conformer et à démontrer qu'il se conforme à la loi, par exemple pour répondre aux demandes de la Personne concernée en rapport avec ses droits ; l'accès facile aux HP EU BCR, les droits de la personne concernée de porter plainte en vertu des HP EU BCR, y compris le droit de recevoir une indemnisation de l'entité chef de file des HP EU BCR pour tout dommage subi et le droit de la personne concernée de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente ou de demander réparation auprès du tribunal compétent ; les obligations de coopération de HP avec l'autorité de contrôle compétente ; et l'engagement de HP à faire preuve de transparence lorsque la législation nationale peut empêcher le groupe HP de se conformer aux HP EU BCR. Cela permet également à la personne concernée de faire appliquer les HP EU BCR en tant que tiers bénéficiaires lorsqu'elle n'est pas en mesure d'intenter une action contre le client HP (par exemple, lorsqu'un client HP a factuellement disparu ou cessé d'exister en droit ou qu'il est devenu insolvable).

Les demandes d'accès peuvent être soumises en nous contactant par le biais du formulaire « [Responsable de la protection des données et de la vie privée chez HP](#) ».

HP reconnaît que la personne concernée peut être représentée par un organisme, une organisation ou une association à but non lucratif dans les conditions énoncées à l'article 80, paragraphe 1, du RGPD.

Responsable principal du traitement des données

Dans les situations où HP agit en tant que Responsable principal du traitement des données, les Personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits en tant que tiers bénéficiaires en relation avec une violation commise soit par l'Entité HP EU BCR agissant en tant qu'importateur de données, soit par l'Entité HP EU BCR agissant en tant qu'exportateur de données. Dans ce cas, l'Entité HP EU BCR qui a agi en tant qu'Exportateur de données accepte la responsabilité de cette violation comme si elle avait résulté de son propre acte ou omission, à moins que l'Entité chef de file EU BCR ne puisse démontrer que l'Importateur de données n'est pas responsable du fait à l'origine de la violation. Si l'un des exportateurs de données disparaît, cesse d'exister juridiquement ou devient insolvable, l'entité chef de file de l'EU BCR prend toute mesure nécessaire pour remédier à la violation et indemniser la personne concernée de tout dommage résultant de la violation, à moins que cet exportateur de données ne puisse démontrer que l'importateur de données n'est pas responsable du fait générateur de la violation.

Responsable délégué du traitement des données

Si HP, en tant que responsable délégué du traitement des données, traite des données personnelles en violation de ses HP EU BCR, le client de HP (si HP, en tant que responsable du traitement des données, traite des données personnelles en violation de ses HP EU BCR, le client de HP ou le responsable du traitement des données au nom duquel le client de HP traite les données personnelles) a le droit, en tant que tiers bénéficiaire, de faire appliquer les HP EU BCR et de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente ou d'intenter une action

en dommages-intérêts contre HP auprès d'un tribunal compétent. Lorsque la violation est causée par l'Entité HP EU BCR agissant en tant qu'importateur de données ou sous-traitant tiers d'une Entité HP BCR, les Clients HP ont le droit d'appliquer les EU BCR à l'encontre de l'Entité chef de file EU BCR.

En outre, lorsque le Client HP cesse d'exister, les Personnes concernées ont également le droit, en tant que tiers bénéficiaires de la HP EU BCR, de déposer des plaintes ou d'introduire une demande d'indemnisation pour dommages contre l'Entité UE pré-désignée de HP, qui acceptera la responsabilité de cette violation comme si elle avait résulté de son propre acte ou de sa propre omission.

Pour demander des informations supplémentaires concernant les droits des clients de HP ou des informations concernant l'entité de l'UE désignée par HP, contre laquelle des plaintes peuvent être déposées, veuillez soumettre votre demande au formulaire du [Responsable de la confidentialité et de la protection des données de HP](#).

Si la personne concernée n'est pas en mesure de déposer une plainte contre le client HP, ou si les lois du lieu de résidence ou d'établissement de la personne concernée ne lui permettent pas de déposer une telle plainte, la personne concernée peut exercer ses droits de demander réparation ou de déposer une plainte dans :

- la juridiction de l'entité HP agissant en tant qu'exportateur de données à l'origine du transfert de données ; ou
- la juridiction du siège européen du groupe HP ; ou
- l'État membre de l'UE dans lequel se trouve l'entité européenne responsable du groupe HP chargée d'indemniser les personnes concernées de l'UE, à savoir les Pays-Bas.

6 Entités HP EU BCR

Une liste complète de tous les territoires et pays dans lesquels opèrent les entités HP liées par la HP EU BCR figure à l'annexe 1. Les modifications ou mises à jour de cette liste seront publiées [ici](#).

7 Mises à jour de la HP EU BCR

Les HP EU BCR peuvent être mises à jour, amendées ou modifiées de temps à autre. Ces mises à jour seront notifiées aux entités HP BCR, qui auront la possibilité de s'opposer à ces changements.

Responsable principal du traitement des données

HP veillera à ce que les modifications importantes soient communiquées aux personnes concernées par le biais d'un courrier électronique, d'une publication sur un site Web interne ou public (disponible [ici](#)) ou d'une autre méthode de ce type. HP notifiera également chaque année à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (« CNIL ») toute modification non substantielle (y compris de la liste des entités HP EU BCR). Lorsqu'une modification est susceptible d'affecter le niveau de protection offert par le BCR, elle doit être communiquée sans délai à la CNIL.

Responsable délégué du traitement des données

Lorsque des modifications affecteront les conditions de traitement des données, HP en informera ses clients en temps opportun de sorte que le client commercial ait la possibilité de s'opposer ou de résilier le contrat mettant en œuvre la fourniture de nos services avant que la modification ne soit apportée ou que la résiliation ne devienne effective.

HP notifiera chaque année à la CNIL les modifications non substantielles.

8 Conflits de lois

Responsable principal du traitement des données

Lorsque les lois locales peuvent empêcher HP de se conformer à ses obligations en vertu des HP EU BCR ou avoir un impact substantiel sur les garanties fournies par les HP EU BCR, HP impliquera l'autorité de contrôle compétente. Si HP estime que l'affaire aurait un effet négatif important sur les garanties fournies par la HP EU BCR, elle signalera l'affaire à l'autorité de surveillance compétente comme il se doit pour régler l'affaire en collaboration avec les autorités gouvernementales appropriées. Cela inclut toute demande juridiquement contraignante de divulgation des Données à caractère personnel d'une Personne concernée de l'UE par un organisme chargé de l'application de la loi ou de la sécurité de l'État.

Si la loi ou une autorité chargée de l'application de la loi interdit à HP de divulguer ces éléments, HP fera tout son possible pour obtenir le droit de renoncer à cette interdiction et être en mesure de fournir autant d'informations que possible à la CNIL et à toute autre autorité de contrôle compétente et, si l'autorité de contrôle compétente le demande, de fournir des informations pour démontrer les mesures qu'elle a prises en vertu de la présente section (à moins que les exigences en matière de secret ne l'interdisent).

Si, malgré tous ses efforts, la HP n'est pas en mesure d'informer légalement la CNIL et toute autre autorité de contrôle compétente, elle doit publier chaque année des informations générales sur les demandes qu'elle a reçues.

HP veillera à ce que toute divulgation faite aux autorités chargées de l'application de la loi ou aux organes de sécurité de l'État en réponse à une demande soit faite conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Responsable délégué du traitement des données

Lorsque HP agit en tant que Responsable délégué du traitement des données, dès réception d'une demande juridiquement contraignante de divulgation de Données à caractère personnel par une autorité chargée de l'application de la loi ou un organisme de sécurité de l'État, HP en informera le Client HP, sauf si cela lui est interdit, par exemple en raison d'une interdiction en vertu du droit pénal de préserver la confidentialité d'une enquête menée par les autorités chargées de l'application de la loi.

Lorsque la demande porte sur des Données à caractère personnel et que HP n'est pas interdit de le faire, au cas par cas, HP évaluera s'il convient d'informer l'autorité de contrôle compétente et fournira des détails sur le demandeur, les Données à caractère personnel demandées et la base juridique de la divulgation par HP.

S'il est interdit à HP de divulguer la demande, il fera des efforts commercialement raisonnables pour obtenir le droit de renoncer à cette interdiction et être en mesure de fournir autant d'informations que possible à son Client HP et/ou à l'Autorité de contrôle compétente.

Si, malgré des efforts commercialement raisonnables, HP n'est pas en mesure de fournir légalement ces notifications, HP publiera chaque année des informations générales sur les demandes de données à caractère personnel reçues par HP.

9 Mises à jour de la présente HP EU BCR Version publique

Nous adapterons notre EU BCR version publique afin de refléter toute modification apportée aux HP EU BCR. Nous préciserons la date de la dernière révision de ce document ainsi que les dates et les raisons de tout changement [ici](#).

10 Informations de contact

Les questions relatives aux HP EU BCR doivent être envoyées à l'organisation chargée de la confiance et de la protection de la vie privée de HP par l'intermédiaire du formulaire du [responsable de la protection de la vie privée et des données de HP](#).

Annexe 1 : - Entités HP couvertes par les HP EU BCR

Pays d'origine	Entité	Adresse
Argentine	HP Inc Argentina S.R.L.	3616 Vedia Street, 7ème étage, ville de Buenos Aires, Argentine
Australie	HP PPS Australia Pty Ltd	Rhodes Corporate Park, Building F, Level 5, 1 Homebush Bay Drive, Rhodes, NSW 2138, Australie
	Tower Software Engineering Pty Ltd	Rhodes Corporate Park, Building F, Level 5, 1 Homebush Bay Drive, Rhodes, NSW 2138, Australie
Autriche	HP Austria GmbH	Technologiestraße 5, Gebäude F, Wien, 1120, Autriche
Belgique	HP Belgium BV	Hermeslaan 1, Building B, 1831 Diegem, Diegem, Belgique
Brésil	HP Brasil Indústria e Comércio de Equipamentos Eletrônicos Ltda	Alameda Xingu 350, 8e et 9e étages, Alphaville Industrial, Barueri, São Paulo, 06455-030, Brésil
Bulgarie	HP Inc. Bulgaria EOOD	Business Park Sofia, build 10, Sofia 1766, Bulgarie
Canada	HP Canada Co. HP Canada Cie	1300-1969 Upper Water Street, Purdy's Wharf Tower II, Halifax, NS, B3J 3R7, Canada
	HP Canada Development Co.	600-1741 Lower Water Street, Halifax, NS, B3J 0J2, Canada
	HP Canada Licensing L.P.	5150 Spectrum Way, Suite #600, Mississauga, ON, L4W 5G2, Canada
Chili	HP Inc Chile Comercial Limitada	Mariano Sánchez Fontecilla, 310, Piso 13, Las Condes, Santiago, CP 7550296, Chili
Chine	HP (Chongqing) Co, Ltd	22, Xi Yuan Yi Road, Xi Yong Village, Sha Ping Ba District, Chongqing, Chine
	HP (Chongqing) Manufacturing, Export, Procurement and Settlement Co, Ltd	Building 6, No. 3 Zong Bao Avenue, Sha Ping Ba District, Chongqing, Chine
	HP Information Technology R&D (Shanghai) Co., Ltd	Room 203-C, No. 26 Jia Feng Road, Pilot Free Trade Zone, Shanghai, Chine
	Chine HP Co.	No.8 Guang Shun Avenue South, Bldg. 1, 5th Floor, ChaoYang District, Beijing, P.C. 100102, Chine
	HP Trading (Shanghai) Co. Ltd.	Room 203-A, No. 26 Jia Feng Road, Pilot Free Trade Zone, Shanghai, Chine

	HP Supply Chain Management (Shandong) Co., Ltd	Jinzhou Road No.29, Weihai Hi-Tech. IDZ, province de Shandong, Chine
	HP Trading Kunshan Co, Ltd.	Room 107, No.1, The Third Avenue, Kunshan Development Zone, Chine
Colombie	HP Colombia SAS	Carrera 11B, No. 99-25, Piso 14, Bogotá, 110221, Colombie
Costa Rica	HP Inc Costa Rica Limitada	San Francisco de Heredia, seiscientos metros al norte de Plaza Real Cariari, calle Rusia, exactamente en Zona Franca América, Edificio C-Diez, Heredia, Costa Rica
	HP PPS Costa Rica Limitada	Centro Comercial City Place, Edificio B, piso tres Local cincuenta y tres, San Jose, Costa Rica
Croatie	HP Computing and Printing d.o.o. (Zagreb)	Radnička cesta 41/V, Zagreb, 10000, Croatie
République tchèque	HP Inc Czech Republic s.r.o.	Za Brumlovkou 1559/5, Michle, 140 00 Praha 4, République tchèque
Danemark	HP Inc Danmark ApS	8 Engholm Parkvej, 3450 Allerød, Danemark
Finlande	HP Finland Oy	Piispankalliontie, 02200 Espoo, Finlande
France	HP France SAS	14, Rue de la Verrerie, Meudon Campus Bat 1, Meudon, 92190, France
Allemagne	HP Deutschland GmbH	140, Herrenberg Strabe, Boblingen, 71034
	HP Health Solutions Germany GmbH	Am Klopferspitz 19, Planegg/Martinsried, D-82152, Allemagne
Grèce	HP Συστήματα Εκτύπωσης και Προσωπικών Υπολογιστών Ελλάς ΕΠΕ (HP Printing and Personal Systems Hellas EPE)	1-3, Tzavella Street, 2nd Floor, Chalandri, Athènes, 15232, Grèce
Hong Kong	HP Inc AP Hong Kong Limited	Suites 2501 à 2506 et 2515 à 2516 et partie de la suite 2507 au 25ème étage, No. 1111 King's Road, Taikoo Shing, Hong Kong
	HP Inc Hong Kong Limited	Suites 2501 à 2506 et 2515 à 2516 et partie de la suite 2507 au 25ème étage, No. 1111 King's Road, Taikoo Shing, Hong Kong
Hongrie	HP Inc Magyarország Kft.	Nepfurdo utca 22. B. ép.13 em, Budapest, 1138, Hongrie
Inde	HP India Sales Private Limited	24 Salarpuria Arena, Hosur Main Road, Adugodi, Bangalore, 560-030, Inde
	HP Computing and Printing Systems India Private Limited	24 Salarpuria Arena, Hosur Main Road, Adugodi, Bangalore, 560-030, Inde
	HP PPS India Operations Private Limited	24 Salarpuria Arena, Hosur Main Road, Adugodi, Bangalore, 560-030, Inde

	HP PPS Services India Private Limited	24 Salarpuria Arena, Hosur Main Road, Adugodi, Bangalore, 560-030, Inde
Indonésie	PT Hewlett-Packard Indonesia	Gedung Perkantoran Prudential Centre Kota Kasablanka Lantai 9, Jl. Casablanca Kav. 88, Kel. Menteng Dalam, Kec. Tebet, Kota Administrasi Jakarta Selatan 12870, DKI JAKARTA, 12870, Indonésie
Irlande	HP Technology Ireland Limited	Liffey Valley Office Campus, 1st Floor, Block B, Dublin, D22 XOY3, Irlande
	HP Production Company Limited	Liffey Valley Office Campus, 1st Floor, Block B, Dublin, D22 XOY3, Irlande
Israël	HP Indigo Ltd	10 Einstein Street, Nes Ziona, 7403662, Israël
	HP Israël Ltd	8B Hatzoran Street, Netanya Industrial Park, Netanya, 4250608, Israël
	HP Scitex Ltd	8B Hatzoran Street, P.O. Box 8743, Netanya Industrial Park, 4250608 Netanya, Israël
Italie	HP Italy S.r.l.	Via Donat Cattin, 5, Cernusco Sul Naviglio (MI), 20063, Italie
Japon	Hewlett-Packard G.K.	Shinagawa Season Terrace, 2-70 Konan 1-chome, Minato-ku, Tokyo, Japon
	HP Japan Inc.	Shinagawa Season Terrace, 2-70 Konan 1-chome, Minato-ku, Tokyo, Japon
	Nihon HP Nin-I Kumiai	75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, L-8308
Corée du Sud	HP Korea Inc.	83 Uisadangaero, Youngdeungpo-gu, 14-15th Fl, Seoul, Korea (the Republic of)
	HP Printing Korea Co.	26, Yeonnaegaeul-ro, Sujeong-gu, Seongnam-si, Gyeonggi-do, Corée (République de)
Luxembourg (République de)	HP Luxembourg S.C.A.	Vegacenter, 75, Parc d'Activités Capellen, L - 8308 Capellen, Luxembourg
Malaisie	HP Malaysia Manufacturing Sdn. Bhd.	Suite 13.03, 13th Floor, Menara Tan & tan, 207 Jalan Tan Razak, Kuala Lumpur, 50400, Malaisie
	HP PPS Malaysia Sdn. Bhd.	Suite 13.03, 13th Floor, Menara Tan & tan, 207 Jalan Tan Razak, Kuala Lumpur, 50400, Malaisie
	HP PPS Sales Sdn. Bhd.	Suite 13.03, 13th Floor, Menara Tan & tan, 207 Jalan Tan Razak, Kuala Lumpur, 50400, Malaisie
Mexique	Computing and Printing Global Services Mexico, S. de R.L. de C.V.	Ave. Javier Barros Sierra 495, floor 11 y 10, Colonia Santa Fe, Alcaldía Alvaro Obregon, Mexico City, C.P. 01376

	Computing and Printing Mexico, S. de R.L. de C.V.	Ave. Javier Barros Sierra 495, floor 11 y 10, Colonia Santa Fe, Alcaldía Alvaro Obregon, Mexico City, C.P, 01376
Maroc	HP PPS Maroc	numéro 5, 4ème étage, Illot A5, Immeuble 5, Crystal I, Casablanca Marina, Boulevard des Almohades, Casablanca, Maroc
Pays-Bas	HP Indigo B.V.	Krijgsman 75, Amstelveen, 1186DR, Pays-Bas
	HP Global Trading B.V.	Krijgsman 75, Amstelveen, 1186DR, Pays-Bas
	HP International Trading B.V.	Krijgsman 75, Amstelveen, 1186DR, Pays-Bas
	HP Nederland B.V.	Krijgsman 75, Amstelveen, 1186DR, Pays-Bas
	HP Europe B.V.	Krijgsman 75, Amstelveen, 1186DR, Pays-Bas
	Perseus Holding B.V.	Krijgsman 75, Amstelveen, 1186DR, Pays-Bas
	Regor Holding B.V.	Krijgsman 75, Amstelveen, 1186DR, Pays-Bas
Nouvelle Zélande	HP Nouvelle-Zélande	KPMG, 18 Viaduct Harbour Avenue, Auckland, 1010, Nouvelle-Zélande
Nigéria	HP Computing and Printing Nigeria Ltd	7th Floor, 21 Lugard Avenue, Ikoyi, Lagos, Nigeria
Norvège	HP Norge AS	Rolfsbuktveien 4, (P.O. Box 344, 1326 Lysaker), 1364 Fornebu, Norvège
Panama	HP Panama Sales and Distribution, S. de R.L.	Randolph Ave, Manzana 10 Lote 869, Zona Libre do Colon, Colon, 0302-00122, Panama
Pérou	HP Inc Peru S.R.L.	Calle Las Begonias 415, Torre Begonias, Piso 14, San Isidro, Lima, 15046, Pérou
Philippines	HP PPS Philippines Inc.	37th Floor, Robinson's Summit Center, 6783 Ayala Avenue, Makati City, Philippines
Pologne	HP Inc Polska sp. z o.o.	Plac marsz. Józefa Piłsudskiego 1, 00-078 Warszawa
Portugal	HPCP - Computing and Printing Portugal, Unipessoal, Lda.	Edifício D. Sancho I Quinta da Fonte, Lisboa Concelho, Porto Salvo, 2740-244, Portugal
Puerto Rico	HP Puerto Rico LLC	Metro Office Park, Parque 7, Street 1 Suite 204, Guaynabo, 00968, Puerto Rico
Roumanie	HP Inc Romania SRL	5 Fabrica de Glucoza Street, Novo F building, floors P and 8, 2nd District, Bucharest, 0203371, Romania
Arabie Saoudite	HP KSA Ltd.	Al Khaiyria Bldg. King Fahad Highway, North Tower, 14th Floor, P.O. Box 295163 - Riyadh 11351, Riyadh, Arabie Saoudite
	HP Moyen-Orient et Afrique du Nord RHQ	Al Khaiyria Bldg. King Fahad Highway, North Tower, 14th Floor, P.O. Box 295163 - Riyadh 11351, Riyadh, Arabie Saoudite

Serbie	HP Computing and Printing d.o.o. (Beograd)	Omladinskih brigada 90B, 11070 Belgrade, Serbie
Singapour	HP International Pte. Ltd.	1 Depot Close, Singapour 109841, Singapour
	HP Singapore (Private) Limited	1 Depot Close, Singapour 109841, Singapour
	HP PPS Asia Pacific Pte. Ltd.	1 Depot Close, Singapour 109841, Singapour
	HP PPS Singapore (Sales) Pte. Ltd.	1 Depot Close, Singapour 109841, Singapour
	HP R&D Singapore Pte. Ltd.	1 Depot Close, Singapour 109841, Singapour
	HP Singapore Services Pte. Ltd.	1, Depot Close, Singapour, 109841, Singapour
Slovaquie	HP Inc Slovakia, s.r.o.	Galvaniho 7, 820 02 Bratislava, Slovaquie
Afrique du Sud	HP South Africa Proprietary Limited	12 Autumn Street, Rivonia, 2128 Sandton, Afrique du Sud
Espagne	HP Printing and Computing Solutions, S.L.U.	Calle José Echegaray, No. 18, Parque Empresarial, Las Rozas, Madrid, 28232, Espagne
	HP Solutions Creation and Development Services S.L.U.	Calle José Echegaray, No. 18, Parque Empresarial, Las Rozas, Madrid, 28232, Espagne
Suède	HP PPS Sverige AB	Gustav IIIs boulevard 30, Solna, 169 73, Suède
Suisse	HP Europe BV, Amsterdam, Meyrin Branch	Route du Nant-d'Avril 150, Meyrin, CH, 1217, Suisse
	HP International Sàrl	150 Route du Nant-d'Avril, 1217 Meyrin 2, Genève, Suisse
	HP Schweiz GmbH	99, Glatt Tower, Neue Winterthurerstrasse, Wallisellen, 8304, Suisse
Taiwan	HP Taiwan Information Technology Ltd.	10F, No. 66, Jing Mao 2nd Rd., Nangang Dist. Taipei City 115, Taipei, 11568, Taiwan (Province de Chine)
Thaïlande	HP Inc (Thailand) Ltd.	968,U-Chu-Liang Building, 3rd Floor, Rama IV Road, Silom Subdistrict, Bangrak District, Bangkok, Thaïlande
Tunisie	HP Inc Tunisie SARL	Zone Industrielle Chotrana Technopole Elgazala - LOT 45, Ariana, 2088
Turquie	HP Bilgisayar ve Baskı Teknolojileri Limited Şirketi	Saray Mahallesi Dr Adnan Büyükdenez Cad. No 4, Akkom Ofis Park 2. Blok Kat:8, Ümraniye Istanbul, 34768, Turquie
Émirats arabes unis	HP Computing and Printing Middle East FZ-LLC	Premises 301, Floor 3, Building 14, P.O. Box 500553, Dubai Internet City, Dubai, Émirats arabes unis
Royaume-Uni	HP Inc UK Limited	Earley West, 300 Thames Valley Park Drive, Reading, RG6 1PT, Angleterre
	HP UK Development Limited	Earley West, 300 Thames Valley Park Drive, Reading, RG6 1PT, Angleterre

États-Unis d'Amérique	Compaq Information Technologies, LLC	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	Hewlett-Packard Company Archives LLC	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	Hewlett-Packard Enterprises, LLC	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	HP Health Solutions Inc.	1115 SE 164th Ave Columbia Center, Suite 210, Vancouver, WA, 98683
	HP US Digital LLC	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	HPI Federal LLC	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	Indigo America, Inc.	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	HP Hewlett Packard Group LLC	10300 Energy Drive, Spring, Harris County, TX, 77389, États-Unis
	Hewlett-Packard World Trade, LLC	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	HP Inc.	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	HP USA Manufacturing LLC	1501 Page Mill Road, Palo Alto, Santa Clara, CA, 94304, États-Unis
	PrinterOn America Corporation	818, W 7th Street, Suite 930, Los Angeles, CA, 90017, États-Unis
	Compagnie d'assurance Tall Tree	400 Cornerstone DR, ST240, Williston, VT, 005495, États-Unis
	Hewlett-Packard Development Company, L.P.	10300 Energy Drive, Spring, Harris County, TX, 77389, États-Unis
Vietnam	HP Technology Vietnam Company Ltd	29 Le Duan Street, Saigon Tower, Level 10, Dist 1, Ho Chi Minh City, Vietnam

Annexe 2 : - Description des transferts de données

Ce tableau présente les types de personnes concernées par le traitement des données à caractère personnel, les catégories de données à caractère personnel que nous pouvons traiter à leur sujet et les finalités pour lesquelles nous traitons les données à caractère personnel. Il s'agit d'un résumé générique.

Activité de traitement	Personnes concernées	Catégories de données personnelles	Destinataires
Activités marketing	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), clients et grand public, Partenaires d'affaires	Données de contact, données télémétriques	Royaume-Uni, États-Unis
Activités de vente	Clients d'entreprise (B2B), Partenaires d'affaires, Employés actuels de HP	Données de contact, données de compte et de paiement, données de propriété du produit, données de préférence	Allemagne, États-Unis, Inde, Suisse, Royaume-Uni, Mexique, Singapour, Italie, France, Finlande, Brésil, Roumanie
Assistance produits	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), Clients et grand public, Partenaires d'affaires, Employés actuels de HP	Données de contact, données de propriété du produit, données préférences, données d'interaction client, données d'identification,	Allemagne, États-Unis, Australie, Inde, Philippines, Chine, El Salvador, Tunisie, Canada, Costa Rica, Israël, Serbie, Brésil, Turquie, Thaïlande, Kosovo, Japon, Mexique, Royaume-Uni, France,

Gestion des commandes et des transactions	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), Clients et grand public, Partenaires d'affaires	Données de contact données de propriété du produit, données télémétriques	États-Unis
Exécution des produits et services	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), Clients et grand public, Partenaires d'affaires, Visiteurs du site Web, Sujets de recherche	Données de contact, données télémétriques, données préférences, données de propriété du produit, données de compte et de paiement, données de lieu, autres identifiants personnels, données biométriques, données sur le personnel HP	Allemagne, États-Unis, Brésil, Chine, Costa Rica, Inde, Mexique, Philippines, Singapour, Taïwan, Tunisie, Royaume-Uni, États-Unis, République tchèque, Canada, Japon, Norvège, Suède, Pays-Bas, Jamaïque, Pologne, Hong Kong, Indonésie, Afrique du Sud, Bahreïn, Émirats arabes unis, Nouvelle-Zélande, Australie,
Gestion des données et analyse centralisées	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), Clients et grand public, Partenaires d'affaires, Employés actuels de HP	Données de contact, données d'emplacement, informations d'identification, données préférences, données de propriété du produit, données télémétriques, données sur le personnel HP	Allemagne, Australie, Brésil, Costa Rica, France, Hong Kong, Inde, Israël, Corée, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Roumanie, Singapour, Afrique du Sud, Royaume-Uni, Suisse, Taïwan
Gestion RH	Employés actuels de HP, Employés potentiels et candidats à l'emploi, Entrepreneurs/Travailleurs contingents, Anciens employés de HP	Données de contact, données sur le personnel HP, données télémétriques, catégories de données spéciales,	Allemagne, États-Unis, Costa Rica, Inde, Malaisie, Mexique, Pologne, Singapour, Corée du Sud, Espagne, Taïwan, Canada, Chine, Argentine, Israël, Japon,

		données d'identification	Nouvelle-Zélande, Suisse, Royaume-Uni,
Rémunération des employés et avantages sociaux	Employés actuels de HP, Anciens employés de HP, Personnes à charge des employés de HP	Informations sur le contact, catégories spéciales de données, données sur le personnel HP	Allemagne, Costa Rica, Inde, Malaisie, Mexique, Pologne, Singapour, Corée du Sud, Espagne, Taïwan, Canada, États-Unis, Chine, Royaume-Uni, Finlande, Belgique, Italie, Hongrie, Luxembourg, Autriche, France, Bulgarie, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Brésil, Belgique, Japon, Roumanie, Australie, Hong Kong, Israël, Philippines,
Gestion des performances des employés et développement de carrière	Employés actuels de HP	Données de contact, données sur le personnel HP	États-Unis, Singapour, Bulgarie, Inde, Mexique
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), Clients et grand public, Partenaires d'affaires, Fournisseurs, Sujets de recherche	Données de contact, données de propriété du produit, données de préférence	Allemagne, Chine, Taïwan, États-Unis, Mexique, France, Canada, Corée du Sud, Allemagne, Malaisie, Pays-Bas, Singapour, Thaïlande, République tchèque, Pologne, Tunisie, Kosovo, Serbie, Portugal, Turquie, Grèce, Inde, Royaume-Uni, Hongrie, Finlande, Danemark, Irlande, Croatie, Suède, Norvège, Nigeria

Opérations commerciales	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), Clients et grand public, Partenaires d'affaires, Employés actuels de HP, Personnes à charge des employés de HP Anciens employés de HP, Employés potentiels et candidats à l'emploi, Entrepreneurs / Travailleurs contingents, Fournisseurs, Sujets de recherche, Utilisateurs de dispositifs médicaux, Visiteurs du site,	Données de contact, catégories spéciales de données, données sur le personnel HP, données télémétriques	Afrique du Sud, États-Unis, Costa Rica, Mexique, Israël, Espagne, Inde, Taiwan, Japon, Corée du Sud, Singapour, Chine, Australie, Brésil, Malaisie, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, France, Hong Kong, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Roumanie,
Opérations de sécurité et de site	Employés actuels de HP, Entrepreneurs/Travailleurs contingents, Visiteurs du site, Fournisseurs, Clients d'entreprise (B2B)	Données de contact, données sur le personnel HP, données de localisation, données de vidéosurveillance	États-Unis, Singapour, Finlande, Israël
Gestion des approvisionnements et des fournisseurs	Fournisseurs Employés actuels de HP Anciens employés de HP, Personnes à charge des employés de HP Entrepreneurs / Travailleurs contingents	Données de contact, données sur le personnel HP	États-Unis, Algérie, Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Égypte, Finlande, France, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Corée (Sud), Luxembourg, Malaisie, Mexique, Maroc, Nigeria, Norvège, Panama, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Porto Rico, Roumanie, Serbie, Singapour

			Espagne, Slovaquie, Afrique du Sud, Suède, Suisse, Taiwan, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, Venezuela, Vietnam
Gestion financière et transactionnelle	Clients d'entreprise (B2B), Partenaires d'affaires, Fournisseurs, Employés actuels de HP, Visiteurs du site	Données de contact, données sur le personnel HP	États-Unis, Mexique, Australie, Canada, Brésil, Bahreïn, ÉMIRATS, Afrique du Sud, Chine, Inde, Hong Kong, Singapour, Indonésie
Communications externes	Clients consommateurs (B2C), Clients d'entreprise (B2B), Clients et grand public, Partenaires d'affaires, Employés actuels de HP, Fournisseurs, Visiteurs du site	Données de contact	États-Unis

Annexe 3 : - Glossaire

Pays tiers adéquats : désignent tout pays ou territoire tiers, ou organisation internationale, ou secteur particulier d'un pays ou territoire dont la Commission européenne a déterminé qu'il offre un niveau de protection adéquat des données à caractère personnel conformément à l'article 45 du RGPD. Les pays ou territoires considérés comme adéquats sont les suivants : Andorre, Argentine, Canada (organisations commerciales), Île de Man, Japon, Jersey, Îles Féroé, Guernesey, Nouvelle-Zélande, État d'Israël, Suisse, République du Japon, Uruguay, et les entreprises américaines ont adhéré au programme-cadre du Data Privacy Framework (DPF).

Règles d'entreprise contraignantes pour les responsables du traitement : signifient des mesures de protection appropriées pour effectuer des Transferts à partir de responsables du traitement couverts par l'étendue géographique du RGPD vers d'autres responsables du traitement ou vers des sous-traitants du même groupe établis dans des pays tiers qui n'ont pas été reconnus comme offrant un niveau de protection adéquat en vertu de l'article 46 du RGPD.

Règles d'entreprise contraignantes pour les sous-traitants : signifient des mesures de protection appropriées pour effectuer des Transferts entre les membres du Groupe couverts par l'étendue géographique du RGPD, agissant en tant que sous-traitants pour le compte de Tiers exportateurs qui ne sont pas membres du Groupe, et qui sont ensuite transférés et traités par des membres du Groupe en tant que sous-traitants secondaires dans des pays tiers qui n'ont pas été reconnus comme assurant un niveau de protection adéquat en application de l'article 46 du RGPD.

CNIL : désigne la Commission nationale de l'informatique et des libertés, qui est l'autorité de protection des données compétente pour la supervision de la HP EU BCR.

Autorité de contrôle compétente et/ou Tribunal compétent : désigne l'Autorité de protection des données ou le Tribunal compétent pour l'exportateur de données.

Responsable principal du traitement des données : désigne une entité (personne physique ou morale, autorité publique, agence ou autre organisme) qui, seule, conjointement ou en commun avec d'autres, détermine les finalités et les moyens dans lesquels tout élément de Données à caractère personnel est traité.

Exportateur de données : désigne l'Entité HP BCR établie dans l'UE ou l'EEE qui exporte des Données à caractère personnel vers un Importateur de données situé dans un pays tiers (c'est-à-dire en dehors de l'EEE).

Importateur de données : désigne l'Entité HP BCR établie dans un pays tiers (c'est-à-dire en dehors de l'EEE) qui accepte de recevoir des Données à caractère personnel d'une autre Entité HP BCR située dans l'UE ou l'EEE.

Responsable délégué du traitement des données : désigne une entité (qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale, d'une autorité publique, d'une agence ou de tout autre organisme) qui traite les Données à caractère personnel pour le compte et selon les instructions du Responsable des données.

Autorité de protection des données : désigne l'autorité de contrôle de l'EEE chargée de faire respecter la législation sur la protection des données.

Personne concernée : désigne une personne physique identifiée ou identifiable à laquelle se rapportent les données personnelles.

EEE : désigne la zone de coopération économique connue sous le nom d'Espace économique européen et les pays qui participent à cette zone, collectivement.

Europe : désigne les Etats membres de l'UE, les pays de l'EEE, la Suisse et Monaco.

Union européenne (UE) : désigne le groupement politique connu sous le nom d'Union européenne et les pays qui sont membres de cette union politique, collectivement.

RGPD : désigne le règlement de l'Union européenne (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) (tel que modifié et remplacé de temps à autre).

Client HP : désigne toute entité dont les données à caractère personnel sont traitées par toute entité HP BCR liée par les HP EU BCR pour le sous-traitant.

Employés de HP : désignent tout personnel des Entités HP BCR (y compris les contractants individuels et les collaborateurs intérimaires) qui a accès aux Données à caractère personnel.

Entités HP EU BCR : désignent toute entité HP liée par les HP EU BCR et ayant dûment signé l'Accord intragroupe. Les entités HP EU BCR sont énumérées à l'annexe 1, cette liste pouvant être mise à jour conformément à la section 6. Désignées par les termes « Membres HP », « Entités HP » ou « Sociétés HP » dans l'ensemble des parties des HP EU BCR, de l'Accord intragroupe et du présent Résumé public.

Version publique des HP EU BCR : désigne la présente version publique des HP EU BCR, qui peut être mise à jour de temps à autre conformément à la section 7.

Politique de confidentialité globale de HP : définit les devoirs de HP et des employés de HP lors du traitement des données à caractère personnel concernant les personnes concernées.

Droits individuels : désignent les droits spécifiques accordés par les lois sur la protection des données aux Personnes concernées en ce qui concerne leurs données, ce qui inclut le droit d'être informé, le droit d'accès, le droit de rectification, le droit d'effacement (droit d'être oublié), le droit de restreindre le traitement, le droit à la portabilité des données, le droit d'opposition et le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée uniquement sur un traitement automatisé.

Entité principale EU BCR : entité BCR dans l'EEE ayant une responsabilité déléguée en matière de protection des données.

Entité BCR hors EEE : désigne toute entité HP BCR non établie dans l'EEE.

Données personnelles : désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable ; une personne identifiable est une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques à son identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique, y compris les données de catégorie spéciale et toute autre donnée réputée être une donnée personnelle en vertu de la législation applicable en matière de protection des données.

Infraction aux données personnelles : désigne une infraction à la sécurité entraînant la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de données personnelles transmises, stockées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès à ces données, de manière accidentelle ou illicite.

Déclaration de confidentialité : désigne la déclaration de confidentialité globale de HP.

Traitement : désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des Données à caractère personnel ou à des ensembles de Données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, le stockage, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, l'alignement ou la combinaison, la restriction, l'effacement ou la destruction.

Données de catégorie spéciale : désigne les données à caractère personnel qui révèlent les origines raciales ou ethniques, les opinions ou affiliations politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale, les données génétiques, les données biométriques aux fins de l'identification unique d'une personne physique, la santé ou la vie sexuelle, et les condamnations pénales, les infractions ou les poursuites.

Sous-Traitant : désigne l'entité engagée par le Responsable délégué du traitement des données ou tout autre sous-traitant pour traiter les informations personnelles au nom et selon les instructions du Responsable principal du traitement des données.

Transfert : désigne un transfert qui est couvert par le chapitre V du RGPD.

Organisation de confiance et de protection de la vie privée : désigne le bureau de protection de la vie privée du groupe HP.